

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** - (1994)

**Heft:** 61: Catherine Destivelle . l'exploit au féminin

**Rubrik:** Revue de presse

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOUVELLES CANTONALES

GENÈVE BIS

## BERNE

## Découverte

Un dépôt illégal contenant quelque 500 tonnes de déchets spéciaux a été découvert à Perles, près de Bienne. Des fûts contenant des produits toxiques comme divers solvants, des piles ou une grande quantité de poudre d'extinction usagé étaient dissimulés dans trois halles. C'est un chimiste de l'Office cantonal des déchets spéciaux, Urs Bürgi, qui a découvert ce dépôt sauvage lors d'un contrôle de routine dans l'entreprise Altola-Sovag AG, spécialisée dans l'élimination d'huiles usagées. Il est actuellement impossible de dire d'où proviennent ces déchets, depuis combien ils sont stockés là et si l'entreprise est impliquée dans l'affaire. Une enquête a été ouverte, afin de déterminer les éventuelles responsabilités pénales des personnes impliquées.

## GENEVE

«Le Journal de Genève & Gazette de Lausanne» distingué Le Harvard Club of Switzerland, une association comptant plus de 600 étudiants suisses de l'Université de Harvard, vient d'accorder une bourse d'une valeur de 45.000 frs.s. à Jean-Luc Lederrey, chef de la rédaction économique du «Journal de Genève & Gazette de Lausanne» depuis 1979. Ce prix récompense des travaux particulièrement marquants dans le domaine de l'économie. Il a été accordé pour la première fois en 1992 à Hansjörg Abt, journaliste spécialisé en économie à la NZZ. La somme remise couvrira les frais de deux mois de cours à l'«International Senior Management Program», à la Harvard Business School de Boston. Quant au billet d'avion, il est offert par Swissair. Le Harvard Club of Switzerland a également décidé d'attribuer

cette bourse tous les ans.

## Nocturnes

L'idée de permettre aux magasins de rester ouverts une fois par semaine jusqu'à 20 heures fait son chemin. Le Grand Conseil genevois devrait d'ailleurs donner sa décision cette année encore. Profitant de l'occasion, trois députés (Bernard Lescaze, Pierre Kunz et Thomas Büchi, tous trois radicaux) demandent dans une motion d'étendre cette mesure à certains guichets de l'administration cantonale. Le Service de l'automobile, des passeports, des contraventions, des objets trouvés, l'administration fiscale, les Offices de la population, et pourquoi pas les Postes, tous ces services ouvriront ainsi leurs portes jusqu'à 20 heures. Pour les 3 députés, il s'agit de répondre à un «besoin social». Pour eux, l'ouverture prolongée de certaines administrations faciliterait la vie de personnes travaillant la journée et qui ne peuvent se libérer. De plus, ces nocturnes auraient l'avantage d'animer le centre ville. Les députés ont pensé au problème du financement : l'ouverture prolongée devra être organisée de manière à ne pas occasionner de frais supplémentaires, en décalant les horaires des fonctionnaires, par exemple. Consultés, les fonctionnaires se sont dits favorables au projet, estimant que l'ouverture prolongée des guichets pourrait avoir des retombées positives sur l'image de l'administration.

## NEUCHÂTEL

Décès de Max Petitpierre L'ancien Président de la Confédération (il le fut 3 fois) Max Petitpierre est mort le 25 mars dernier à Neuchâtel, à l'âge de 95 ans. Chef de la diplomatie suisse de 1945 à 1961, il restera dans les mémoires pour avoir été l'artisan de l'ouverture de la Suisse au monde. Elu

en 1944 au gouvernement fédéral, Max Petitpierre n'eut pas la tâche facile : il lui fallut à la fois restaurer la confiance et rendre plus crédible le statut de neutralité de la Suisse auprès de la Communauté internationale. Dans le même ordre d'idée, M. Petitpierre n'eut de cesse que cette fameuse neutralité serve à la résolution des conflits internationaux (Algérie, Congo, Corée, ...), confirmant ainsi Genève dans son rôle d'hôte des grandes conférences internationales. Lorsqu'il quitta le Conseil Fédéral en 1961, ce fut sous les hommages de bien des chefs d'Etat étrangers.

## VALAIS

## Difficiles négociations

Les ouvriers des usines valaisannes d'Alusuisse ont massivement rejeté l'idée du partage du travail pour sauvegarder des emplois dans les usines de Sierre, Chippis et Steg. Un sondage réalisé auprès du personnel a en effet révélé que 80,6% des personnes interrogées ne croyaient pas à la faisabilité d'une telle mesure. 94,7% des personnes interrogées ont en outre répondu qu'elles étaient opposées à la perte de salaire réel. Ce sondage avait été effectué à l'initiative de la section siroise de la FTMH. Le syndicat, estimant ainsi pouvoir sauver 180 emplois menacés, avait en effet proposé une réduction des horaires de travail de 3 heures par semaine, accompagnée d'une réduction de salaire équivalente. Ces propositions avaient été reprises par la direction d'Alusuisse qui les avait elle-même transmises aux commissions ouvrières de l'entreprise, leur demandant de consulter la base avant d'entrer en matière. Deux questions étaient posées : «Estimez-vous faisable une réduction d'horaires ? Etes-vous d'accord d'accepter le sacrifice financier correspon-

## La Suisse

## Disparition du quotidien "La Suisse"

Malgré l'opiniâtreté de ses journalistes, malgré la motion de soutien adoptée à l'unanimité par le Parlement genevois, le quotidien «La Suisse» est condamné à disparaître. Pour tenter de sauver ce qui peut l'être encore, plusieurs journalistes de la rédaction ont décidé de créer une coopérative en espérant pouvoir faire reparaître leur journal. Bon nombre de Genevois, choqués de voir disparaître leur quotidien, ont d'ores et déjà signé des promesses de dons. L'éditeur du quotidien, Jean-Claude Nicole, ne désespérait pourtant pas, jusqu'au dernier moment, d'arriver à trouver les millions nécessaires à la survie de son journal. Il prétend du reste que le battage médiatique autour de cette affaire a fait fuir les personnes pressenties. Mais l'entreprise n'était même plus en mesure de payer les salaires du mois de mars et elle n'a, depuis des mois, pas payer aucune facture. Dans la dernière édition du quotidien, parue le dimanche 13 mars, M. Nicole reconnaît que «certaines difficultés étaient inhérentes» au journal, mais que «d'autres lui étaient totalement extérieures» et qu'elles n'avaient pour objet que la destruction du quotidien. Jean-Claude Nicole avait réussi à faire de «La Suisse» un journal à grand tirage (90.000 exemplaires dans les années 80). Mais ce chiffre est tombé à 56.000. De plus, la construction d'un centre d'impression (le CITP) surdimensionné pesait lourd sur le budget du groupe Sonor SA, propriétaire du quotidien : son édification avait coûté 65 millions de frs.s., tandis que le groupe affichait 17,5

millions de frs.s. de pertes en 1993. Allié un moment donné au groupe lausannois Edipresse, Jean-Claude Nicole s'en était détourné assez vite. Edipresse avait du reste proposé de reprendre le fichier des abonnés ainsi que le titre «La Suisse» contre la somme de 5 millions de frs.s., tout en se déclarant prêt à débloquer 9 à 11 millions pour transférer l'impression de «La Tribune de Genève», rachetée par les Lausannois en 1991. Ces offres étaient cependant assorties d'une condition : elles allaient jusqu'au dimanche 13 mars, à minuit et il était exclu qu'un éventuel successeur de «La Suisse» soit imprimé sur les rotatives de Sonor SA...

Ces conditions ont provoqué l'ire du Syndicat du Livre et du Papier (S.L.P.), qui, accusant Edipresse de «chantage et d'exigences liberticidées», alla jusqu'à menacer de perturber la distribution des journaux du groupe à Genève. Devant cette réaction, Edipresse retirait ses offres, accusant le syndicat et les «agitateurs politiques» (sous-entendu, les députés de gauche qui avaient violemment réagi à la proposition d'Edipresse). Mais ce retrait menaçait quelque 150 emplois au CITP. De plus, la disparition de «La Suisse» va provoquer la disparition de 200 emplois (rédaction et administration du journal confondues), ce qui n'émeut guère Pierre Lamunière, patron d'Edipresse : «Je ne suis pas la Croix Rouge», a-t-il déclaré au «Journal de Genève & Gazette de Lausanne». Une petite lueur d'espérance : Pierre Lamunière n'exclut cependant pas de nouvelles négociations. ■

dant?» (réductions d'horaires et de salaire étaient de 15%). Pour la FTMH, ce refus si net du partage du travail tient non pas à un manque de solidarité mais à la difficulté d'accepter de nouveaux sacrifices financiers. Les salariés des trois usines d'Alusuisse sont en effet au chômage partiel depuis un an et demi, subissant un manque à gagner d'environ 200 frs.s. par mois en moyenne. De plus, ils n'ont pas reçu de compensation de renchérissement en 1994. Le syndicat n'abandonne pas : il a demandé à rediscuter l'ensemble de la question avec la direction de l'entreprise, afin de trouver une solution pour les personnes qui doivent être licenciées. Du côté de la direction, on estime qu'après le sondage, la question du partage du travail n'a plus cours. De plus, l'entreprise a décidé de supprimer, d'ici le mois de septembre, la production d'aluminium primaire à Steg, ce qui entraînera l'abandon de l'électrolyse et de certaines activités qui y sont liées. Ces suppressions provoqueront une restructuration du groupe qui prévoit un regroupement d'autres activités entre les trois usines. Au total, 300 emplois devraient être supprimés avant l'été 1995. Sur les 300 suppressions d'emploi, Alusuisse table sur 120 départs à la retraite.

## Qui l'on reparle des Jeux Olympiques

De la candidature du canton du Valais aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002, il en est de plus en plus question. Mais les initiateurs du projet doivent se battre contre la montre. Leur dossier de candidature doit en effet être déposé au Comité International Olympique (CIO) le 18 août prochain. D'ici-là, la candidature devra être acceptée par les législatifs et le souverain valaisan qui, lui, se prononcera le 12 juin. Face à ces délais

et à ces échéances, les membres du comité de candidature se montrent inquiets, malgré l'optimisme de rigueur. De plus, le dossier n'est encore qu'à l'état de projet et rien de définitif n'a été arrêté. Le choix des sites doit être entièrement revu pour établir un budget équilibré. En outre, il faudra convaincre le législatif de Sion, le parlement cantonal et les Valaisans : le triple oui est nécessaire au maintien de la candidature...

**Musique, Maestro**

Il en avait assez de Paris, dit-il. Après 12 ans passés à s'occuper de la carrière d'artistes lyriques, Martin Engstroem remballe ses affaires, «J'étais au top, explique-t-il, et il faut savoir s'arrêter à ce moment-là» et il emmène sa famille en Suisse. Il ne quitte pas pour autant le domaine de l'art lyrique : il est l'époux de Barbara Hendricks. La musique le quitte si peu du reste qu'il est en train de mettre en route une énorme machine à concerts : un festival. Un de plus, direz-vous. Lui s'en défend. Son idée, qu'il porte en lui depuis de nombreuses années, est de faire un festival aux champs. A la montagne, en l'occurrence, puisque la première édition du Verbier Festival & Academy aura lieu dans la station valaisanne, du 11 au 31 juillet 1994. «Tous les festivals importants, dit-il, ont lieu dans des villes. Salzbourg, Edimbourg, Lucerne... Ces lieux ne se prêtent guère aux échanges. Les artistes viennent jouer, puis repartent aussitôt. L'idée est de leur offrir une plate-forme d'échanges. Verbier est un endroit idéal, pour cela. D'ailleurs, lorsque j'ai contacté les artistes, je leur ai déjà proposé de venir en vacances. Ensuite seulement je leur ai expliqué ce qui se passerait... Et ils ont tous accepté.» Les artistes viendront donc plusieurs jours à Verbier et Martin Engstroem rêve de les voir se mêler aux simples mortels. D'ailleurs la taille de la station s'y prête : c'est un village dans lequel il est impossible de ne pas se rencontrer. C'est ce qu'il appelle «la démocratisation de la musique» : un zeste de simplicité, une once de charme (dans le sens magique du terme), plonge le tout dans une atmosphère de vacances et vous avez le festival de Verbier. Ajoutons que les prix des concerts restent modestes : de 15 à 90 frs.s. Maxim Vengerov, Marthe Keller, Barbara Hendricks, Isabelle Huppert, Anatolij Vassiliev, pour ne citer qu'eux, ont répondu «présent» à l'invitation qui leur a été faite. Zubin Mehta viendra diriger l'Orchestre philharmonique des jeunes d'Israël. Car les tout jeunes artistes n'ont pas été oubliés. En marge des concerts va vivre une académie aux multiples ramifications, puisqu'elle proposera aux jeunes artistes, musiciens, comédiens ou artistes lyriques, des cours de perfectionnement, d'expression corporelle, de musique et surtout, la possibilité de rencontrer leurs aînés, les «Grands». Pragmatique, l'organisateur a aussi pensé à leur apporter son expérience pratique d'agent d'artistes : promis, juré, ils ne partiront pas sans tout savoir sur les contrats avec les maisons de disques et les contraintes inhérentes à leur métier. Reste le problème financier : les organisateurs ont prévu un budget de 2 millions de frs.s., financé par le canton, la commune, les sponsors et la vente des billets. Dans la foulée, des bourses d'études ont également été prévues, afin d'aider les stagiaires (les prix d'inscriptions vont de 250 frs.s. à 1000 frs.s. pour 3 semaines de cours) à financer leur séjour à Verbier. Et Martin Engstroem ne désespère pas de trouver, d'ici cet été, de nouveaux sponsors qui financeront des bourses supplémentaires.

**VAUD****Election au Conseil d'Etat**

Le Conseil d'Etat sera composé, pour les 4 années à venir, de 4 représentants de la droite et de 3 de la gauche. Le radical Philippe Pidoux, chef du Département de la santé publique, n'a pas été réélu: le socialiste Jacques Schwaab lui a ravi sa place. Pour la première fois depuis 1954 le parti radical ne prédomine plus le gouvernement. Jacques Martin (radical), Claude Ruey (libéral) et Pierre-François Veillon (UDC) ont été réélus au 1er tour. Daniel Schmutz (PSS), Charles Favre (radical) et Philippe Biéler (écologiste) ont été élus au 2ème tour. Après répartition des départements, Jacques Martin conserve celui de l'Economie, Daniel Schmutz celui des Travaux Publics et P.-F. Veillon les Finances. Claude Ruey abandonne la Justice pour l'Intérieur et la Santé publique. Le Département de la Justice échoit à P. Biéler, l'Instruction publique et les cultes à J.-J. Schwaab. Charles Favre remplace Pierre Duvoisin à la Prévoyance.

**A vendre**

Avis aux amateurs: le château du Châtelard, à Montreux, sera mis aux enchères publiques le 7 juin prochain. Ce manoir, construit vers 1450 sur de très anciennes fondations, entouré de vignes, domine le lac Léman. Ancienne propriété des seigneurs de Savoie, le château aurait dû devenir en 1978 un centre culturel après la mort de son propriétaire le Dr René Vuichaud. La Ville de Montreux avait en effet prévu d'acheter l'ensemble du domaine, soit 78.000 m<sup>2</sup>, au prix global de 3,5 millions de francs suisses. Mais un référendum lancé par l'écologiste Franz Weber fit échouer le projet. Le château et ses abords immédiats furent alors rachetés par Pierre Fornerod, un Suisse vivant en France. Ce domaine est au-

jourd'hui à vendre pour la modeste somme de 3,5 millions de frs.s., les vignes exceptées, puisqu'elles ont été rachetées par un vigneron de Lavaux...

**ZURICH****Elections à Zurich**

La gauche conserve l'exécutif de la Ville de Zurich. Lors des élections de mars dernier, la droite n'a pas réussi à reprendre la majorité perdue il y a 4 ans et les démocrates du centre n'ont pas réussi à reprendre le siège perdu en 1990. Elle a cependant regagné un siège grâce à la radicale Kathrin Martelli et compte désormais 4 représentants dans un exécutif de 9 membres. Josef Estermann a été réélu à la mairie sans aucune difficulté face au candidat de l'entente de la droite Andreas Müller. A l'exécutif, c'est le radical Thomas Wagner qui a obtenu le meilleur résultat avec 71.579 voix et il devance largement Josef Estermann (64.434 voix). Le chef de la Santé publique et de l'Economie Wolfgang Nigg a été réélu avec 61.050 voix. La radicale Kathrin Martelli réussit la performance de se placer au 4ème rang avec 59.862 voix. Suivent les socialistes Robert Neukomm et Ursula Koch (qui avait obtenu le meilleur résultat en 1990), avec respectivement 56.416 et 54.475 voix. Le radical Hans Wehrli, à l'exécutif depuis 1992 est également réélu (52.588 voix). Première écologiste à entrer à l'exécutif de la Ville de Zurich, l'ancienne Conseillère Nationale Monika Stocker obtient 51.596 voix. Bon dernier, l'ex-démocrate chrétien Willy Küng est élu avec 48.913 voix.

**Grave accident en gare de Zurich-Affoltern**

Le déraillement d'un wagon-citerne faisant partie d'un convoi de vingt voitures du même genre a provoqué une violente explosion le 8 mars dernier en

gare de Zurich-Affoltern. L'explosion a entièrement détruit trois bâtiments. Le conducteur de la locomotive, indemne, a cependant été fortement choqué. Une femme a été grièvement blessée aux jambes, une autre à l'épaule. Une troisième personne s'est légèrement blessée en sautant d'un bâtiment en flammes. Quant aux 23 occupants des immeubles détruits, ils ont été logés à l'hôtel ou en chambre meublée. Parmi les 8 immeubles qui ont dû être évacués se trouvaient un jardin d'enfants et l'Institut de recherches agronomiques. En fait, plusieurs dizaines de milliers de personnes vivent et travaillent dans ce quartier. Le danger d'explosion dans la zone fut extrême: de l'essence s'était écoulée dans les canalisations et la police a dû interdire

re tous les feux. Quant aux dégâts occasionnés par l'explosion, ils vont se chiffrer en millions. Sur la vingtaine de voitures que comportait le convoi, 14 transportaient de l'essence sans plomb, 6 de la super. Et chaque wagon transportait 75.000 litres de carburant... D'après les premiers résultats de l'enquête, le conducteur aurait noté une forte baisse de la pression des freins. Il a également remarqué qu'une ligne de contact et qu'un poteau de ligne à haute tension vacillaient. Il a aussitôt actionné le frein d'urgence. Et c'est en se retournant qu'il a aperçu une immense colonne de fumée noire: un wagon s'était renversé et avait explosé, enflammant 4 autres wagons.

**Lexique du parler suisse romand**

PAR PIERRE JONNERET

**ATRIAUD** (n.m.): saucisse plate appelée généralement crépinette.

**BAVEUSE** (n.f.): clarinette.

**BOMBARDON** (n.m.): tuba ou basse en mi bémol.

**BOTATOT** (ou boutefa) (n.m.): saucisson court de fort calibre, fait avec la partie noble des boyaux et le meilleur du jambon. Très fumé, le botatot est un mets de fête. On n'en fait généralement qu'un ou deux par porc abattu.

**CAPITE** (n.f.): cabane de pêcheur ou de jardinier. Se dit également des abris de branchages que les enfants se construisaient dans les bois pour y abriter leurs facéties, fumer des lianes ou du "tabac de St Pierre" (santorée) et y cacher leurs trésors.

**ENCHAPLER** (v.t.): battre le tranchant d'une faux avant de l'affiler à la pierre.

**FEURDA** (n.m.): tablier de jardinier. De préférence vert et se fer-

mant dans le dos par une chaînette.

**FENAULE** (n.f.): expression triviale pour désigner une femme délurée ou désagréable.

**GODET** (n.m.): petit verre vaudois, presque cylindrique, dans lequel on goûte ou boit le vin blanc.

**GODAILLER** (v.i.): boire un peu trop.

**MUSIQUE À BOUCHE** (n.f.): harmonica.

**PACHON** (n.m.): un barreau d'échelle ou encore les planches, munies de barreaux, permettant aux poules d'atteindre les parties hautes du poulailler.

**POMPE** (n.f.): orchestre villageois ou petite fanfare.

**RENIFLE** (n.f.): accordéon diatonique.

**Locutions**

**ETRE PENDUS**: se dit du futur couple dont les bans sont publiés à l'église et en mairie. "Ils sont pendus depuis hier", se racontent les commères.